

3JR Expertise
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 243, Rue Marcadet
75 018 PARIS
928 727 270 RCS Paris

PROCES-VERBAL

DE LA DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 7 FEVRIER 2025

Le 7 février 2025, à Paris,

L'indivision constituée des héritiers mineurs Julia Daniela Maria JEHL, née le 5 septembre 2013 à Paris (75 015) et Rafaël Panayot JEHL, né le 23 mars 2018 à Paris (75 015), demeurant 243, Rue Marcadet à Paris (75 018),

Représentée par la mère des héritiers, Jenia PANAYOTOVA, né le 23 avril 1976 à Sofia (Bulgarie), demeurant 243 Rue Marcadet à Paris (75 018), partenaire de Pacte Civil de Solidarité (PACS) de Frédéric JEHL, né le 2 décembre 1974 à Migennes (89), décédé le 6 février 2025 à Paris, Propriétaire de la totalité des dix mille actions d'un euro chacune composant le capital social de la Société 3JR Expertise,

Associée unique de ladite société.

Après avoir rappelé le décès de Frédéric JEHL, président la société 3JR Expertise, survenu le 6 février 2025,

a pris la décision de nommer Jenia PANAYOTOVA présidente de la société 3JR Expertise, qui l'accepte, à effet de ce jour.

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associée unique

L'indivision Julia Daniela Maria JEHL / Rafaël Panayot JEHL

Représentée par Jenia PANAYOTOVA

